

Tribunal de Dieppe

## Les robes noires crient leur malaise

La justice française arrive au 37e rang européen en terme de moyens. Le tribunal de Dieppe n'échappe pas à la pénurie. Rencontre avec magistrats et avocat locaux qui veulent « y croire encore ».

**C'**est un réflexe de dignité. Trois magistrats et un avocat dieppois tirent la sonnette d'alarme. Géraldine Bordagi (union syndicale des magistrats), Emmanuel Rochard (syndicat de la magistrature), Bertrand Diet (Force ouvrière), avec l'avocat François Garraud (syndicat des avocats de France), ont profité de la journée nationale de protestation de la magistrature, le 29 mars dernier, pour brosser le portrait peu reluisant de leur tribunal.

« Une grande misère » attaque Me Garraud, qui dénonce pélemêle « un manque d'effectif chronique, une surcharge de travail, un manque de disponibilités des greffiers et une inflation législative sans lisibilité. » Les magistrats, eux, parlent dans un communiqué commun de « postes vacants non remplacés, d'audiences surchargées, de retard dans le paiement des experts et de l'indemnisation de l'aide juridictionnelle insuffisante. »

### Le greffe au régime sec

Premier service à subir la pénurie : le greffe. « L'absence d'effectif suffisant entraîne une surcharge de travail et une souffrance » précise l'avocat. « La greffière en chef est partie en congé maternité et n'a pas été remplacée. »

Le nombre insuffisant de greffiers fait que le président du TGI est obligé de gérer la pénurie. Et on part sur des difficultés au long cours... « Cinq départs, la plupart à la retraite, sont prévus au greffe. « S'ils ne sont pas remplacés avant la fin de l'année, on aura un effectif de moins sept » dénoncent les magistrats.

En attendant, le service n'ouvre plus qu'une demi-journée par jour. « On est en rupture du service public » dénonce l'avocat.

### Où est le juge des enfants ?

« Le poste du juge des enfants de Dieppe est l'un des plus chargés de France en assistance éducative » selon les magistrats, « avec 500 familles sans compter le pénal. La magistrate va partir en été et ne sera pas remplacée ! Un ou des juges placés vont se relayer, ce sera compliqué pour des suivis à long terme. »

### L'évacuation des dossiers

« Les dossiers de surendettement explosent, les audiences sont chargées et les renvois lointains, on arrive aux limites de nos propres remplacements et on met en péril notre charge de travail... » Pour faire baisser les piles de dossiers et gérer la pénurie, les alternatives aux poursuites classiques comme les CRPC (le plaider coupable) ou les compositions pénales se multiplient. « Les victimes sont mélangées à ceux qui sont convoqués et à la sortie, j'ai une fois entendu : c'est qui ces guignols... » Pour Géraldine Bordagi, « c'est de l'évacuation par des procédures rapides. »

Tout un pan des infractions pénales passe désormais dans des circuits courts, dans un régime qui peut devenir très inégalitaire, s'il n'y a pas de politique pénale cohérente, avec pour les mêmes faits des peines très différentes selon qu'on passe devant le tribunal correctionnel ou non. »

### Pas de procureur

Pas facile, justement, de faire le tri entre les dossiers qui doivent passer au tribunal et ceux qui empruntent un circuit court quand celui qui décide n'est pas là. Depuis le mois de février, il n'y a plus de procureur à Dieppe. Les substituts n'auront leur nouveau chef qu'en septembre. En attendant, un avocat général



Bertrand Diet (Force ouvrière), Géraldine Bordagi (union syndicale des magistrats), Emmanuel Rochard (syndicat de la magistrature), avec l'avocat François Garraud (syndicat des avocats de France).

vient un ou deux jours par semaine pour faire un peu de paperasse... mais n'assure pas d'audience.

### Les avocats s'appauvrissent

Autre profession judiciaire en difficulté selon Me Garraud : les avocats. « Ils sont soit très bien, soit très mal... »

Ceux qui travaillent avec l'aide juridictionnelle souffrent : le budget est deux fois moindre qu'en Angleterre. Nous sommes placés par les pouvoirs publics dans une situation impossible. Si on fait notre métier, on perd de l'argent. »

### Les limites d'un système

« Nous arrivons aux limites d'un système » selon Emmanuel Rochard. « Pour frapper ou rassurer l'opinion publique, on multiplie le nombre de lois, mais on reste à moyens constants. En l'état des effectifs, on ne peut plus gérer ces modifications et ces nouvelles lois. »

Alors comme on ne peut pas tout faire, on est obligé de faire une hiérarchie entre les dossiers. Mais c'est interdit. On nous demande l'impossible, pour résumer... »

Propos recueillis par Bertrand Kopf

### NOUVEAU À DIEPPE



**Allo Elec**, votre spécialiste en électricité générale. Installé à Dieppe depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, Ludovic Legroust est à votre disposition que vous soyez un particulier ou une entreprise. Allo Elec, entreprise d'électricité générale est la solution pour tous vos travaux en neuf et rénovation à tout l'univers qui touche l'électricité générale. C'est un service rapide avec un dépannage professionnel pour vos alarmes, antennes, chauffages, ventilations et motorisations de portails. À l'occasion de la création de l'entreprise, Ludovic Legroust vous propose pour tout devis signé supérieur à 1500€ ttc la possibilité de participer au tirage au sort d'un écran plat 82 cm...



Contactez Allo Elec au 06 78 62 32 94 dès maintenant

Dieppe La zone artisanale et commerciale Eurochannel s'agrandit Eurochannel 2 : 20 ha pour de nouvelles entreprises Les 80 hectares de la zone artisanale et commerciale sont saturés et la dernière parcelle de l'agglomération Dieppe-Maritime et la Semad, en vue notamment de grands chantiers, ont décidé de commercialiser 20 hectares supplémentaires sur Eurochannel 2.

**Pour trouver la bonne info abonnez-vous !**

**Livraison gratuite**  
Les Informations dieppoises  
directement chez vous !

**Mon abonnement 100% gagnant !**

Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Ville..... Code Postal.....  
Tél..... Profession.....  
E-mail.....  
Date de naissance : .....

Je choisis le prélèvement automatique  Je choisis le paiement par chèque

25,85€ Par trimestre pendant un an Soit 10 numéros gratuits

6 mois 53,90€ soit 3 n° gratuits

1 an 105,60€ soit 8 n° gratuits

Le prélèvement automatique, c'est + pratique

\* Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06/01/1978 et en application de l'article 27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant auprès des Informations dieppoises à l'adresse indiquée ci-dessus.

**SODINEUF HABITAT NORMAND**

**22 PARCELLES**  
ACCESSION VIABILISÉES  
DE 600 à 1000 M<sup>2</sup>

**FONTAINE LE DUN**

**à partir de 35 000 euros**

02 32 14 03 23